

RECUEIL DES PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES AU 1^{ER} JANVIER 2020



GÉNÉRALITÉS

Ce document présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1er janvier 2020.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, sur simple demande ou via www.creditmutuel.fr

PRIX ET TVA

Les prestations ne comportant pas la mention HT ou TTC ne sont pas soumises à TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

CONTACTS

Votre conseiller Crédit Mutuel est votre premier interlocuteur.

BONNE EXÉCUTION DES CONTRATS – RÉCLAMATIONS

Les demandes du CLIENT portant sur la bonne exécution du contrat conclu avec la BANQUE, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la BANQUE sont à formuler, soit directement auprès des Caisses de la BANQUE, soit par courrier ou par courriel. L'adresse e-mail de la BANQUE est disponible sur le site www.creditmutuel.fr

Le CLIENT peut aussi appeler le numéro dédié : N°Cristal

N°Cristal 0 969 360 505

DATES DE VALEUR

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos Caisses et sous www.creditmutuel.fr

CMUT DIRECT. VOS OPÉRATIONS EN LIGNE

- site Internet : www.creditmutuel.fr
- application Crédit Mutuel pour smartphone, disponible sur Google Play Store ou l'Apple AppStore

RECOMMANDATIONS

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre conseiller.

Nous attirons votre attention sur les frais que vous pourriez supporter en cas d'anomalies de fonctionnement de votre compte. Nous vous invitons, dans un tel cas, à contacter votre conseiller qui examinera avec vous les solutions les mieux adaptées.

PERTE OU VOL DE VOS CARTES

Opposition 24h/24 - 7j/7

- sur www.creditmutuel.fr si vous êtes abonné à un contrat CMUT Direct
- par téléphone en France au 03 88 40 10 00 (n° non surtaxé, coût selon opérateur)
- par téléphone depuis l'étranger : + 33 3 88 40 10 00 (n° non surtaxé, coût selon opérateur)

SOMMAIRE

GESTION DU COMPTE	4
Services courants et informations	4
Suivi particulier du compte	4
Arrêté de compte	5
Eurocomptes	5
MOYENS DE PAIEMENT EN EURO AU SEIN DE LA ZONE SEPA	6
Définitions et informations pratiques	6
Moyens de paiement – Les encaissements	6
Moyens de paiement - Les paiements	8
MOYENS DE PAIEMENT INTERNATIONAUX	9
Définitions et informations pratiques	9
Frais liés aux opérations internationales	10
Moyens de paiement à l'export - Les encaissements	10
Moyens de paiement à l'import – Les paiements	11
MONÉTIQUE	12
Solutions d'acceptation	12
Cartes	12
BANQUE À DISTANCE	13
Abonnement à des services de banque à distance	13
CRÉDITS	14
Financements court terme	14
Financements moyen et long terme	15
GARANTIES	15
Engagements par signature donnée	15
Actes de garantie reçue	15
AUTRE SERVICE AUX PROFESSIONNELS	16
Hub Business Solutions (HBS)	16

GESTION DU COMPTE.....

SERVICES COURANTS ET INFORMATIONS	00
Ouverture d'un compte avec signature de la convention de compte	GRATUIT
Clôture ou transfert d'un compte courant hors Crédit Mutuel	GRATUIT
Relevé de compte, envoi postal	
 ▶ Mensuel ▶ Autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé 	GRATUIT 1,05 €
Souscription au service Documents Via Internet (dématérialisation des documents sur CMUT Direct)	GRATUIT (1)
Réédition de mouvements, par demande	7,35 €
Frais de recherche de documents	7,35 €
▶ par document	12.35 € HT
▶ frais de photocopie, par page	0,58 € HT
Frais de recherche consécutive à adresse erronée (NPAI/PND)	25,00 €
Copie d'un chèque ou d'un bordereau de remise	6,50 €
Courrier d'information aux émetteurs pour la mobilité bancaire, envoi postal (destiné aux émetteurs de virements ou de prélèvements)	1,05 €
Délivrance d'une attestation (attestations d'ouverture de compte, d'absence de procuration bancaire, de non fusion des comptes de gestion immobilière)	9,60 € HT
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes, par SIREN	99,00 € HT
Renseignements commerciaux	
 ▶ Domiciliation connue (+ frais réels) ▶ Sans domiciliation bancaire ou étranger (+ frais réels) 	11,60 € HT 26,60 € HT
Diagnostic Annuel d'Entreprise (DAE)	
▶ DAE complet sans Eurocompte PRO	40,00 € HT
 ▶ DAE complet avec Eurocompte PRO ▶ DAE allégé sans Eurocompte PRO 	15,00 € HT 15,00 € HT
► DAE allégé avec Eurocompte PRO	GRATUIT
Centralisation de trésorerie (CDT)	
▶ Frais de mise en place, à partir de	450,00 €
► Commission de gestion par compte, par mois	
- association	1,75 € 35.00 €
 professionnel et entreprise Commission de modification (ajout, suppression de comptes) 	35,00 € 21.00 €
► Extrait de compte (SWIFT MT940, MT942) : envoi/récupération, par compte	_1,55 5
– Forfait mensuel, par service SWIFT	38,00 € HT
(1) Hors frais d'abonnement CMUT Direct, et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.	
SUIVI PARTICULIER DU COMPTE	
Frais annuels de tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ⁽²⁾	30,00 €
Frais annuels de tenue de compte d'épargne sur livret inactif depuis 5 ans ⁽²⁾	30,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	22,90 €
Commission d'intervention	
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.	
Frais par opération	9,50 €
Maximum, par mois	285,00 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (avis et oppositions à tiers détenteur, oppositions administratives et saisies assimilées)	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
▶ Maximum	83,33 €
Frais par saisie-attribution	100,00 €

ARRÊTÉ DE COMPTE

Chaque arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global appliqué pour la période.

INTÉRÊTS DÉBITEURS

Calcul des intérêts débiteurs: sur la base des "nombres" de la période d'arrêté, d'après la situation quotidienne des soldes en valeur avec la formule suivante: capitaux en valeur*nombre de jours*taux/360.

TEG des découverts non autorisés : sauf accord particulier, taux plafond réglementaire pour les découverts aux personnes morales, calculé trimestriellement par la Banque de France, publié au Journal Officiel et diminué de 0,05 %.

COMMISSION DE RISQUE

Commission de plus fort découvert

Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêté multiplié par le nombre de mois de la période.

Le taux de cette commission est soumis au plafond calculé trimestriellement par la Banque de France.

0.60 ‰

COMMISSIONS DE GESTION

	e compte.	

Þ	Association				
	A + a				

- ► Auto-entrepreneur
- ▶ Professionnel et Agriculteur
- Société

Commission de mouvement (ou de compte), à partir de ▶ Minimum par arrêté

Commission de confirmation de crédit

Taux appliqué sur le montant du crédit en place à la date d'arrêté

Fusion de comptes, par arrêté et par compte fusionné

Frais d'édition d'échelle d'intérêts, l'unité

Nous consulter _5,25 €

10,50 € 23,50 €

0,50 ‰ 5,00 €

de 0.25 % à 0.60 %

8.50 €

3,55 5

5,40 €

EUROCOMPTES

Cotisation à une offre groupée de services, par mois, à partir de :

- ► Eurocompte ASSO Tranquillité
- ► Eurocompte ASSO Confort
 ► Eurocompte PRO Tranquillité
- ► Eurocompte PRO Confort
- ► Eurocompte Auto-entrepreneur
- ► Eurocompte Agri
- ▶ Eurocompte Professions de santé
- ► Eurocompte Startup

3,40 € HT⁽¹⁾ 11.60 € HT⁽¹⁾

11,60 € HT⁽¹⁾ 14,75 € HT⁽¹⁾ 17,30 € HT⁽¹⁾

8,30 € HT⁽¹⁾

14,50 € HT⁽¹⁾ 12.40 € HT⁽¹⁾

14,75 € HT⁽¹⁾⁽²⁾

Ancienne formule commercialisée avant le 01/01/2020 :

- ▶ Sans carte CB, à partir de
- ► Avec carte CB, à partir de

10,98 € HT⁽¹⁾ 12.42 € HT⁽¹⁾

Option forfait de Commission de Mouvement :

- ▶ pour les Eurocomptes PRO Tranquillité, Confort, Startup :
 - Jusqu'à 15 k€ de flux débiteurs mensuels
 - Au delà
- pour l'Eurocompte Agri

7.00 €

Cf. tarification standard
Nous consulter

(1) Plus TVA sur l'abonnement CMUT Direct. (2) - 30 % la 1re année d'existence de l'entreprise.

Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L.312-1 III et D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, les relevés d'identité bancaire (à la demande), les virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, les opérations de caisse, les remises de chèques, les dépôts et retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique (en inclusion : paiements d'opérations sur Internet et retraits d'espèces dans l'UE) et deux formules de chèques de banque par mois.

GRATUIT

MOYENS DE PAIEMENT EN EURO AU SEIN DE LA ZONE SEPA...

DÉFINITIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

L'Espace Économique Européen (EEE) comprend les 28 pays de l'Union Européenne + la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. La Zone SEPA (Single Euro Payments Area) est composée de : l'EEE + la Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, Saint-Marin, Principauté d'Andorre et Cité du Vatican.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit de nouveaux moyens de paiement "SEPA" (en EUR) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes :

- être libellé en euros.
- être opéré au sein de la zone SEPA.
- être de nature ordinaire (non urgent/express),
- · être obligatoirement en frais partagés (option "SHA"),
- permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

Imputation des frais :

Pour les virements au sein de l'Espace Economique Européen (EEE) libellés dans une devise de l'EEE, la 2º Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2), n'autorisant que l'option "SHARE" (frais partagés), les ordres émis ou reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option SHARE.

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).

MOYENS DE PAIEMENT – LES ENCAISSEMENTS			
MOYENS DE PAIEMENT SEPA			
Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)	Entreprises	Autres	
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) : Demande d'ICS à la Banque de France Intervention sur ICS	25,00 € Nous consulter		
Encaissement de SDD par télétransmission ou Internet (CMUT Direct) ⁽¹⁾ : Commission de remise, par fichier Commission de service, pour prélèvement télétransmis, par SDD Core Commission de service, pour prélèvement par CMUT Direct, par SDD Core	3,40 € 0,30 € 0,30 €	3,35 € 0,28 € 0,17 €	
► Commission de service, par SDD B2B	Nous consulter		
Service d'enrichissement avec données du mandat	Nous consulter		
Autres services (numérisation et archivage des mandats)	Nous consulter		
SDD remis et retourné impayé : Suite à opposition du porteur Pour autres motifs	16,55 € 9,60 € 8,10 €		
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer) ▶ Réception d'un SCT ▶ Réception d'un virement instantané	GRATUIT 1,00 €		
SEPAmail			
► Contrôle de coordonnées bancaires	Nous consulter		

(1) Hors frais d'abonnement Banque à Distance, et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

MOYENS DE PAIEMENT NON SEPA	
Espèces	
▶ Versement d'espèces en EUR	GRATUIT
▶ Versement d'espèces en EUR "grands remettants(1)" :	
– Par remise	5,00 €
 Comptage billets triés 	1,40 ‰
- Comptage monnaie en vrac	5,00 %
Écart de comptage (différence entre les montants annoncés	1,00 €
par le client et reconnus par la banque), par pochette fausse – Autre conditionnement	Nous consulter
Comptabilisation sur fichier	Nous consulter
Chèques en EUR payables en France	
Frais d'envoi de bordereaux de remises de chèque(s) à domicile :	4.40.0.07
– en envoi simple, par envoi	1,48 € HT
- en RAR	Frais postaux GRATUIT
 Remise de chèque(s) classique(s) au guichet ou au GAB, par chèque Remise de chèque(s) classique(s) nécessitant un traitement spécifique 	7,40 €
(mal signé, mal endossé)	1,40 €
Remise de chèque(s) "grands remettants(2)" :	
- Chèque classique	Nous consulter
– Image chèque	Nous consulter
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	Cf. moyens de paiement internationaux
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France	
► Télétransmission ou Internet (CMUT Direct)(3):	
Commission de remise, par remise	1,67 €
Commission de service, par effet :	
par télétransmission	0,44 €
 par CMUT Direct 	0,21 €
▶ Papier :	
- Commission de remise, par remise	6,05 €
- Commission de service, par effet	7,15 €
Commissions liées :	15,00 €
 Commission de service, par effet, effet remis en Crédit Après Encaissement "CAE" 	15,00 €
 Demande de prorogation⁽⁴⁾, réclamation⁽⁴⁾, modification⁽⁴⁾, annulation⁽⁴⁾, 	14,85 €
présentation à l'acceptation ⁽⁴⁾	14,00 €
– Effet remis retourné impayé	14.85 €
 Majoration pour montant < 200 € (par effet papier ou LCR) 	0,90 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre	
pays de la zone SEPA (hors France)	Cf. moyens de paiement internationaux
Virements non SEPA	
▶ Virement Orienté Trésorerie (VOT) en EUR en provenance de la zone	GRATUIT
SEPA (dont France)	
▶ Virement Orienté Trésorerie (VOT) en EUR en provenance d'un pays	Cf. moyens de paiement internationaux
hors zone SEPA	
Virement ordinaire en provenance d'un tiers non automatisable	Cf. moyens de paiement internationaux
Remises documentaires et crédits documentaires	Cf. moyens de paiement internationaux
 (1) À partir d'une moyenne de 20 000 € en billets par mois et/ou de 3 000 € en monnaie (2) À partir d'une moyenne de 200 chèques remis par mois. 	par mois.
(3) Hors frais d'abonnement Banque à Distance, et hors coûts du fournisseur d'accès à Int	ernet et de l'opérateur.

- (3) Hors frais d'abonnement Banque à Distance, et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

 (4) Commissions applicables quel que soit le type de remise et cumulables s'il y a lieu.

MOYENS DE PAIEMENT – LES PAIEMENTS

MOYENS DE PAIEMENT SEPA

D (I)	OFDA (ODD	(OFDA	D: 1	D 1 "
Prélèvements	SEPA/SUII	12LLA	THRECT	Henn

- ▶ Mise en place d'un mandat de prélèvement ou modification du mandat
- ▶ Paiement d'un prélèvement
- ▶ Service d'alertes sur prélèvement disponible dans Top Infos
- Frais de reiet de prélèvement pour défaut de provision :
 - Prélèvement ≤ 20.00 €
 - Au-delà de 20.00 €
- Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision
- Opposition ou révocation de mandat
 Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)

GRATUIT GRATUIT Cf. page 14

Montant du prélèvement

20,00 €

Autres

16,55 € 16.55 €

Entreprises

Frais par virement occasionne	•	Frais	par	virement	occasionnel	:
-------------------------------	---	-------	-----	----------	-------------	---

- Entre vos comptes
- Autres destinataires :
- Saisi dans CMUT Direct
- Saisi au guichet avec IBAN
- Frais de mise en place d'un virement permanent
- Frais de modification d'un virement permanent
- ▶ Frais par virement permanent
- Saisi dans CMUT Direct
- Saisi au guichet avec IBAN
- ▶ Virement sur liste, par télétransmission ou Internet (CMUT Direct)(1):
 - Commission de remise, par fichier :
 - Télétransmis
 - · Saisi dans CMUT Direct
 - Commission de service, par virement :
 - Télétransmis
 - · Saisi dans CMUT Direct
- ▶ Virement sur liste, sur support papier :
 - Commission de remise, par remise
- Commission de service, par virement
 Virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire
- ▶ Virement instantané émis

GRATUIT(1)

GRATUIT(1)

3,75 € GRATUIT⁽¹⁾

GRATUIT(1)

GRATUIT(1)

1,25 €

3.60 €

2,90 € 3,40 €

0,19 €

0,10 €

3,60 €

1,10 € 5.90 €

3.00 €

MOYENS DE PAIEMENT NON SEPA

Espèces

- ▶ Retrait d'espèces en EUR en agence sans émission de chèque :
 - Retrait de billets
 - Retrait de monnaie roulée, par rouleau
- Commande ou échange d'espèces en EUR, suivant la volumétrie et la fréquence

GRATUIT

0,07 € Nous consulter

Chèques en EUR payables en France

- ► Frais d'envoi de chéquier à domicile :
- en envoi simple
- en RAR
- ▶ Frais d'émission d'un chèque de banque ou certifié
- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur :
 - avec Assur-Carte Pro
 - sans Assur-Carte Pro, par chèque
 - sans Assur-Carte Pro, par chéquier
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- ▶ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - Chèque inférieur ou égal à 50,00 €
 - Chèque supérieur à 50,00 €
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (mise en place ou suppression)
- ▶ Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire

1,48 € HT Frais postaux 13,00 €

> GRATUIT 16,10 €

37,10 € 14,20 €

30.00 €

50,00 € 19,10 €

19,25 €

⁽¹⁾ Hors frais d'abonnement Banque à Distance, et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

MOYENS DE PAIEMENT NON SEPA (suite)			
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	Cf. moyens de paiement internationaux		
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France • Règlement d'effets • Rejet d'un effet domicilié ou demande de prorogation	GRATUIT 14,90 €		
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	Cf. moyens de paiement internationaux		
Virements non SEPA	Télétransmission (1) ou CMUT Direct (1)	Au guichet	
 Virement Orienté Trésorerie (VOT) en EUR à destination de la zone SEPA (dont France) 	5,00 €	8,10 €	
 Virement Orienté Trésorerie (VOT) en EUR à destination d'un pays hors zone SEPA 	Cf. moyens de paiement internationaux		
▶ Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF,)	8,00 €	11,75 €	
 Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite, concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France) 	3,00 €	3,00 €	
Factures Acceptées à Echéance (FAE)	Nous consulter		
Remises documentaires et crédits documentaires	Cf. moyens de paiement internationaux		

⁽¹⁾ Hors frais d'abonnement Banque à Distance, et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

MOYENS DE PAIEMENT INTERNATIONAUX.....

(opérations hors zone SEPA ou en devise autre que l'euro)

DÉFINITIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA (cf. définition page 6), ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais:

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- "OUR": l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement; ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- "SHA" (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- "BEN" (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Pour les virements au sein de l'EEE libellés dans une devise de l'EEE, la 2º Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2), n'autorisant que l'option « SHARE » (frais partagés), les ordres émis ou reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option SHARE.

Frais d'intervention/de correspondants :

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires ou donneurs d'ordre, ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).

FRAIS LIÉS AUX OPÉRATIONS INTERNATIONALES	
Commission supplémentaire en cas de change (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises)	0,05 % min. 15,20 €
Délivrance d'un avis d'opéré papier complémentaire	2,35 €
Délivrance d'un avis d'opéré sur banque à distance	GRATUIT(1)
Frais de saisie au guichet	4,50 €
Frais de port (sur chèques en CAE ⁽¹⁾ , effets, remises documentaires)	32,70 € HT
Impayé sur chèques et effets (hors effets documentaires)	46,25 €
Intervention sur chèques, effets et remises documentaires	50,00 €
Modification sur effets et remises documentaires	24,15 €
Commission pour émission d'un chèque de banque (frais supplémentaires)	41,80 €
(1) Crédit Après Encaissement.	
MOYENS DE PAIEMENT À L'EXPORT – LES ENCAISSEMENTS	
Espèces	
Vente en compte de devises au guichet	3,00 €
Virements ⁽¹⁾	
▶ Virement ordinaire international :	
 Commission de rapatriement Frais pour virement occasionnel incomplet (frais supplémentaires) 	14,75 € 14,15 €
➤ Virement Orienté Trésorerie (VOT) :	11,10
Commission de rapatriement sans change	14,75 €
 Commission de rapatriement avec change Frais pour virement occasionnel incomplet (frais supplémentaires) 	29,95 € 14,15 €
Chèques ⁽¹⁾	,
▶ Crédit immédiat Sauf Bonne Fin "SBF" :	
- Commission d'encaissement	0,10 %
• Minimum	35,25 €
 Crédit Après Encaissement "CAE" : Commission de dossier spécifique CAE (en sus de la commission d'encaissement "SBF") 	7,25 €
Effets ⁽¹⁾	
▶ Commission d'encaissement	0,10 %
– Minimum	35,25 €
Remises documentaires ⁽¹⁾	
► Commission d'encaissement	0,20 %
– Minimum – Maximum	72,50 € 210,00 €
► Frais d'impayé	70,00 €
Crédits documentaires ⁽¹⁾	
▶ Notification de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by	0,10 %
- Minimum Confirmation (tour project temporio variable on fonetion du riegue paya et du riegue banque)	100,00 € HT
 Confirmation (taux prorata temporis variable en fonction du risque pays et du risque banque) Minimum (variable en fonction du risque pays et du risque banque) 	Nous consulter de 150,00 € à 310,00 €
► Levée de documents - Utilisation (perception sur le montant des documents reçus)	0,15 %
- Minimum	125,00 € HT
► Frais de message ► Port Sécurisé	20,00 € HT 32,70 € HT
Commission de transfert, medification simple ou de montant	32,70 € III

⁽¹⁾ Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre le cas échéant.

Nous consulter

▶ Commission de transfert, modification simple ou de montant,

Acceptation/Engagement de paiement différé

MOYENS DE PAIEMENT À L'IMPORT – LES PAIEMENTS	
Espèces	
 Achat en compte de devises au guichet 	3,00 €
Virements ⁽¹⁾	
 Virement ordinaire international : Commission de transfert Frais par virement occasionnel incomplet (frais supplémentaires) Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite) ▶ Virement Orienté Trésorerie (VOT) : Commission de transfert sans change Commission de transfert avec change Frais par virement occasionnel incomplet (frais supplémentaires) 	0,09 % min. 20,55 € 5,90 € 6,70 € 6,70 € 21,90 € 5,90 €
Chèques ⁽¹⁾	
 ▶ Commission de transfert, de paiement ▶ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision 	0,10 % min. 36,90 € Cf. chèques en € payables en France
Effets ⁽¹⁾ ► Commission de transfert, de paiement : — Minimum	0,10 % 36,90 €
Remises documentaires ⁽¹⁾ ➤ Commission de transfert ➤ Commission d'encaissement : — Minimum — Maximum ➤ Bon de cession	13,80 € 0,20 % 100,00 € 212,30 € 49,00 €
Crédits documentaires ⁽¹⁾ Duverture de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by (perception prorata temporis sur le montant, de l'ouverture jusqu'à la date de validité) Minimum Frais de message Commission de levée de documents (perception sur le montant des documents présentés) Minimum Commission de transfert des fonds: Jusqu'à 75 000 € Au-delà de 75 000 € Minimum Acceptation/Engagement de paiement différé (perception prorata temporis) Minimum Frais port sécurisé Commission de modification simple ou de montant, prorogation, émission d'un bon de cession, annulation	1,25 % l'an 100,00 € 20,00 € 0,125 % 100,00 € 0,10 % 0,05 % 16,50 € 1,50 % l'an 100,00 € 32,70 € HT Nous consulter

⁽¹⁾ Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires le cas échéant. (2) Hors frais d'abonnement Banque à Distance, et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

MONÉTIQUE.

SOLUTIONS D'ACCEPTATION(1)

Le Crédit Mutuel propose à ses clients professionnels une large gamme de produits et services leur permettant :

- de trouver l'équipement adapté à leur activité et à leur usage (Terminaux de Paiement Electronique, Editeur Lecteur de Chèques)
- de faciliter les paiements de leurs clients (PnF)
- d'encaisser des opérations sur Internet de façon sécurisée (Monetico Paiement)
 Cette gamme intègre :
- la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- les dépannages sur site (pièces, main-d'œuvre et déplacement)

Offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...)
Tarif selon type d'équipement

(1) Prestations proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

Nous consulter

COMMISSIONS SUR ENCAISSEMENT DES PAIEMENTS

Commission sur encaissement des paiements par carte Forfait mensuel petit remettant (moins de 1 $000 \in$ de flux mensuels) Option petits montants (transactions de moins de 15 \in) Frais par impayé

Nous consulter 8,00 € Nous consulter 20,00 €

CARTES

COTISATIONS ANNUELLES (2)

Fourniture d'une carte de débit (immédiat ou différé)	DÉBIT IMMÉDIAT DÉBIT DIFFÉRÉ		
CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Businesscard	43,40 € 53,65 €		
CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	129,85 € 138,65 €		
CB Mastercard Auto-Entrepreneur	20,00 €		
CB Mastercard Professionnel	36,00 €		
CB Mastercard Achats Pro, selon plafond de paiement, à partir de	3,50 € par mois		
Option supplémentaire (double relevé, statistiques), disponible selon la carte	9,00 €		
Carte de dépôt sur automate	9,00 €		
Carte Retrait Monnaie (accès aux automates de gestion de monnaie)	9,00 €		

⁽²⁾ Certaines cartes destinées aux particuliers peuvent être souscrites par certaines catégories de clientèles professionnelles (auto-entrepreneur, association). Les tarifs de ces cartes sont indiqués dans le dépliant tarifaire des particuliers disponible sur www.creditmutuel.fr ou dans votre Caisse.

PAIEMENTS ET RETRAITS - CARTES EN EURO

Opérations libellées en euros dans l'Espace Économique Européen :

▶ Paiement par carte

▶ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Mutuel et du CIC

▶ Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, à partir du 4° retrait par mois calendaire ou du 7° retrait si détention d'une offre groupée de services⁽³⁾

► Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte

GRATUIT GRATUIT

> 1,00 € 5.45 €

Autres opérations(4)

Commission fixe + pourcentage appliqué sur le montant de l'opération :

- ▶ Paiement par carte, par paiement
- ▶ Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque
- ▶ Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte

0,35 € + 2,40 % 3,10 € + 2,50 % 5.50 € + 2,40 %

- (3) Hors carte CB Maestro payant dès le 1er retrait, et gratuit pour CB Mastercard Businesscard Executive et CB Visa Gold Business.
- (4) Hors Espace Economique Européen ou opérations libellées en devises.

GESTION DES CARTES

GRATUIT Frais d'opposition par le porteur pour perte ou vol Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 53,50 € Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 20.30 € Frais de recherche sur vos opérations 29.50 € Refabrication d'une carte 10.70 € Refabrication d'une carte en urgence 49.00 € Réédition d'un code confidentiel Réédition d'un code confidentiel en urgence 49.00 € Changement du code confidentiel via un GAB Crédit Mutuel ou CIC 9,00 € Mise en place d'un plafond exceptionnel au guichet **GRATUIT**

BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE® (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)

CMUT DIRECT

Offre de base, abonnement mensuel :

- ▶ Service de gestion des documents et contrats
- ▶ Service de consultation et de gestion des comptes :
 - CMUT Direct ASSO
 - CMUT Direct ASSO Confort
 - CMUT Direct PRO
 - CMUT Direct PRO Confort
 - CMUT Direct PRO Sérénité

Modules complémentaires, abonnement mensuel :

- ► Gestion de groupes de comptes
- ▶ Base tiers (gestion de liste(s) de bénéficiaire(s) de virements ou tirés de LCR)
 - Jusqu'à 100 comptes enregistrés
 - Au-delà, par compte
 - Minimum de perception
- ▶ Base mandat créancier (gestion des mandats de prélèvements)
 - Jusqu'à 100 mandats
 - Au-delà de 100 mandats
- ► Suivi virements GPI (Global Payments Initiative)
- ▶ Prélèvement de l'abonnement sur compte de tiers ou IBAN externe

GRATUIT

2,70 € TTC⁽²⁾
8,30 € TTC
3,00 € HT
8,30 € HT
15,45 € HT

20,00 € HT

GRATUIT

0,005 € HT 5,00 € HT

GRATUIT

Nous consulter 5,00 € HT 10,00 € HT

SOLUTIONS D'AUTHENTIFICATION FORTE ET CERTIFICATS DE SIGNATURE

Service Safetrans:

- ▶ Lecteur de carte, cotisation annuelle
- ► Carte Safetrans (en option), par carte fabriquée

15,00 € HT 7.00 €

Certificats K.Sign Qualified

- ▶ De 1 à 5 token, par token, par an
- ► Au-delà de 5 token

53,00 € HT Nous consulter

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES

Services, abonnement mensuel	Entreprises	Autres
 ► TWEB (Transferts WEB) - de 1 à 5 comptes - au-delà de 5 comptes ► HUB Transferts (logiciel de saisie et gestion de fichiers + transferts): - Mono banque - Multi banques 	23,00 € HT Nous consulter 15,00 € HT Nous consulter	
► EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes	56,10 € HT	43,40 € HT
– Au-delà de 50 comptes	Nous consulter	
► EBICS TS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	56,10 € HT	48,00 € HT
- Au-delà de 5 signataires ou de 50 comptes	Nous consulter	

⁽¹⁾ Hors frais de connexion et de fournisseur d'accès à Internet et hors commissions liées au traitement des flux.

⁽²⁾ À partir de 4 connexions dans le mois, sinon GRATUIT.

► Télétransmission en direct avec les experts-comptables :	
– De 1 à 5 comptes	26,00 € HT
– De 6 à 20 comptes	38,00 € HT
– De 21 à 50 comptes	55,00 € HT
– De 51 à 100 comptes	80,00 € HT
– De 101 à 200 comptes	100,00 € HT
– Au-delà de 200 comptes	300,00 € HT
Transmission de la banque vers le client, par enregistrement	GRATUIT
Transmission du client vers la banque, par enregistrement	GRATUIT
Réfection de relevé de compte, par demande	20,00 € HT
TOP INFOS	
Abonnement à des produits offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou mail	0,33 € TTC / alerte

CRÉDITS.....

FINANCEMENTS COURT TERME	
DÉCOUVERT SOUPLESSE PRO	
Frais de dossier :	
 À la mise en place Lors d'une modification Au réexamen annuel 	1 % min. 36,00 € 1 % min. 18,00 € 0,5 % min. 18,00 €
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert (définie page 5)	0,60 ‰
Commission de confirmation de crédit (définie page 5)	de 0,25 % à 0,60 %
AUTRES DÉCOUVERTS ET FACILITÉ DE CAISSE	
Frais de dossier :	
 À la mise en place Lors d'une modification ou du réexamen annuel 	1 % min. 75,00 € 1 % min. 60,00 €
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert (définie page 5)	0,60 ‰
Commission de confirmation de crédit (définie page 5)	de 0,25 % à 0,60 %
ESCOMPTE	
Intérêts d'escompte	Nous consulter
Minimum d'intérêts perçus par effet	6,50 €
Commission forfaitaire pour effet inférieur à 800,00 €	6,50 €
Commission d'endos	0,60 %
Commission d'usance (si délai > 92 jours)	1,50 %
Frais liés à la gestion des effets	Cf. page 7
MOBILISATION DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES	
Cession de créances professionnelles par la Caisse Frais d'enregistrement du bordereau Frais de suivi des créances cédées, par créance cédée Frais de notification, par notification Événements : relance, refus de notification, prorogation Frais llés aux incidents sur créances cédées : impayé, règlement partiel Intérêts débiteurs	8,55 € 5,00 € 14,90 € 14,70 € 14,70 € Nous consulter
Cession de créances professionnelles en garantie, marché de l'agriculture Frais de bordereaux (suivi de créances et notifications incluses)	30,00 €

FINANCEMENTS MOYEN ET LONG TERME	
Frais de dossier : À la mise en place Lors d'une modification avec avenant Lors d'une modification sans avenant	1,00 % min. 150,00 € 1,00 % min. 54,50 € 22,00 €
Modularité des crédits	50,00 €
Lettre de relance lors d'un impayé sur prêt	22,90 €
Délivrance d'un décompte	24,45 €
Duplicata de tableau d'amortissement	22,50 €

GARANTIES.....

Frais d'établissement d'acte, par acte : ▶ E-caution via CMUT Direct Caution ou garantie simple - a l'international Rag,00 € Caution ou garantie complexe, à partir de Coumission forfaitaire d'avenant : > sur caution France Sur caution internationale Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de Minimum par acte et par trimestre Frais de mise en jeu : > sur caution internationale Frais de traitement de mainlevée : Acte simple Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : ■ Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Nous consultinormation annuelle des cautions (par emprunteurr) :	ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉE	1000/ 1-000
E-caution via CMUT Direct Caution ou garantie simple - sur la France - à l'international Caution ou garantie complexe, à partir de Commission forfaitaire d'avenant: - sur caution France - sur caution internationale Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de Minimum par acte et par trimestre Frais de mise en jeu: - sur caution internationale Frais de traitement de mainlevée: - Acte simple - Acte complexe Edition manuelle de la garantie (perception trimestrielle) - Minimum par acte et par trimestre Garanties financières des professions réglementées: - Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) - Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Nous consult Information annuelle des cautions (par emprunteur):	Frais de dossier	1,00 % min. 90,00 €
Caution ou garantie simple - sur la France - à l'international Caution ou garantie complexe, à partir de Commission forfaitaire d'avenant : - sur caution France - sur caution France - sur caution internationale Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de - Minimum par acte et par trimestre - sur caution France - sur caution France - Minimum par acte et par trimestre - Sur caution internationale - Sur caution France - sur caution France - sur caution France - sur caution internationale -	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
- sur la France - à l'international 88,00 € Caution ou garantie complexe, à partir de Commission forfaitaire d'avenant : sur caution France sur caution internationale Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de Minimum par acte et par trimestre 10,00 € Frais de mise en jeu : sur caution internationale Frais de mise en jeu : sur caution internationale Frais de traitement de mainlevée : Acte simple Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Nous consult information annuelle des cautions (par emprunteur) :	=	25,00 € (1)
- à l'international - Caution ou garantie complexe, à partir de - Caution ou garantie complexe, à partir de - Commission forfaitaire d'avenant : - sur caution France - sur caution internationale - Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de - Minimum par acte et par trimestre - Minimum par acte et par trimestre - sur caution internationale - Acte simple - Acte simple - Acte simple - Acte complexe -		32 00 €
Commission forfaitaire d'avenant : Sur caution France Sur caution internationale Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de Minimum par acte et par trimestre Frais de mise en jeu : Sur caution internationale 105,00 € Frais de mise en jeu : Sur caution France 105,00 € Frais de traitement de mainlevée : Acte simple Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :		
Sur caution France Sur caution internationale Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de Minimum par acte et par trimestre Frais de mise en jeu: Sur caution France Sur caution France Sur caution France Sur caution internationale Frais de traitement de mainlevée: Acte simple Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées: Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur):	Caution ou garantie complexe, à partir de	105,00 €
Sur caution internationale Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de Minimum par acte et par trimestre Frais de mise en jeu : Sur caution France Sur caution internationale Frais de traitement de mainlevée : Acte simple Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :		
Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de Minimum par acte et par trimestre Frais de mise en jeu : Sur caution France Sur caution internationale Frais de traitement de mainlevée : Acte simple Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Grais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :		, , , , , ,
Minimum par acte et par trimestre Frais de mise en jeu : Sur caution France Sur caution internationale Frais de traitement de mainlevée : Acte simple Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :		
Frais de mise en jeu : > sur caution France > sur caution internationale Frais de traitement de mainlevée : Acte simple Acte complexe Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Grais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :		
 sur caution France sur caution internationale 105,00 € 105,00 € 105,00 € Frais de traitement de mainlevée : Acte simple Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message 15,00 € ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Nous consult Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) : 	<u> </u>	10,00 €
Sur caution internationale Frais de traitement de mainlevée : Acte simple Acte complexe Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :		105.00 €
Acte simple Acte complexe Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :		
Acte complexe Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre de 0,50 % à 1,50 10,00 € Frais de message SWIFT, par message 15,00 € ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :	Frais de traitement de mainlevée :	
Edition manuelle de relevé Garanties financières des professions réglementées : Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :	Acte simple	40,00 €
Garanties financières des professions réglementées : ➤ Gestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) ➤ Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :	Acte complexe	95,00 €
Sestion annuelle de la garantie (perception trimestrielle) Minimum par acte et par trimestre Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur):	Edition manuelle de relevé	27,00 €
Minimum par acte et par trimestre 10,00 € Frais de message SWIFT, par message 15,00 € ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Nous consult Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Nous consult Information annuelle des cautions (par emprunteur) :	Garanties financières des professions réglementées :	
Frais de message SWIFT, par message ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :		de 0,50 % à 1,50 % ⁽²
ACTES DE GARANTIE REÇUE Constitution et gestion des actes Nous consult Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur) :	Minimum par acte et par trimestre	10,00 €
Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur):	Frais de message SWIFT, par message	15,00 €
Constitution et gestion des actes Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Information annuelle des cautions (par emprunteur):		
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie Nous consult Information annuelle des cautions (par emprunteur) :	ACTES DE GARANTIE REÇUE	
Information annuelle des cautions (par emprunteur) :	Constitution et gestion des actes	Nous consulter
" ' '	Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	Nous consulter
-	nformation annuelle des cautions (par emprunteur) :	
> Frais par lettre 30,00 € > Maximum 90.00 €	Frais par lettre	30,00 €

⁽¹⁾ Hors frais d'abonnement CMUT Direct, et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

⁽²⁾ Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

AUTRE SERVICE AUX PROFESSIONNELS.

HUB BUSINESS SOLUTIONS (HBS) E-FACTURES : GESTION DE FACTURES ÉLECTRONIQUES⁽¹⁾

E-FACTURES: GESTION DE FACTURES ELECTRONIQUES ¹⁰					
Niveau de service	Liberté	ESSENTIEL	PREMIUM		
Abonnement mensuel					
Accès permanent au portail e-factures	GRATUIT	9,00 € HT	50,00 € HT		
Factures clients					
Frais par facture émise dans le mois • jusqu'à 1 000 factures • de 1 001 à 3 000 factures • au-delà de 3 000 factures	1,30 € HT	0,90 € HT	0,75 € HT 0,70 € HT Nous consulter		
Factures fournisseurs					
Frais par facture reçue dans le mois • jusqu'à 1 000 factures • de 1 001 à 3 000 factures • au-delà de 3 000 factures	1,30 € HT	0,90 € HT	0,75 € HT 0,70 € HT Nous consulter		
Modules ou services complémentaires	Nous consulter	Nous consulter	Nous consulter		

⁽¹⁾ Service fourni par EURO-INFORMATION EPITHETE.

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en Caisse et sur le site Internet de la banque.

Les solutions d'acceptation sont proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance - Société par Actions Simplifiée au capital de 53 212 140 euros - Siège social : 4 rue Raiffeisen 67000 STRASBOURG - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 312 730 674.

EURO-INFORMATION EPITHETE, SAS, au capital de 5 000 000 euros dont le siège social est au 4 rue Raiffeisen 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS: FR53ZZZ818DC4 Emetteur: "EURO-INFORMATION EPITHETE".

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le code des assurances.



